

venus s'enrôler et revêtir l'habit du séraphique Père, tandis qu'une vingtaine de leurs aînés faisaient leur profession.

Le discrétore des Sœurs, au bout de son mandat, a été renouvelé ainsi qu'il suit pour trois ans : Mde Eugène Turcot, supérieure ; Mde Elie Perrault, assistante ; Melle Marie Mignault, maîtresse des novices ; Melle Céline Gendron, secrétaire ; Mde Adolphe Gladu, trésorière ; Mde Magloire Langevin, Mde F.-X. Larivière, Mde Raphaël Codère, Mde Joseph Allaire, Mde Elzéar Cazavant, conseillers.

Que la bénédiction du Ciel, par l'intercession de Notre Père saint François, descende sur cette petite famille et y demeure toujours !

Le VISITEUR

### Sainte-Thérèse de Blainville

**L**A retraite et la visite du Tiers-Ordre dans cette bonne paroisse de Sainte-Thérèse eurent lieu, comme tous les ans, du 26 au 29 juin. Ce fut le P. Amé, du couvent de Montréal, qui en fut chargé. Comme toujours les exercices furent suivis très religieusement et fidèlement par nos Tertiaires qui ne perdent aucune occasion de montrer leur attachement à leurs fraternités et de raviver en eux l'esprit et l'ardeur séraphiques qui doivent les animer.

Les discrétaires, étant arrivés au terme de leur mandat, les élections eurent lieu et donnèrent les résultats suivants :

Fraternité des Frères : M. David Desrochers, supérieur ; M. Théophile Paré, maître des novices ; M. J.-B. Lefèbre, secrétaire ; M. Israël Mathieu, trésorier ; M. Joseph Gascon, infirmier ; MM. Adélard Labelle, Joseph-Fabien Labelle, Louis Maisonneuve, Cléophas Desjardins, Charles Matte, Venant Labelle et Adrien Matte, discrets.

Fraternité des Sœurs : Mde Adrien Matte, supérieure ; Mlle Mathilde Lauriol, assistante ; Mde Bélair, maîtresse des novices ; Mde J.-B. Lefèbre, trésorière ; Mde Pierre Desjardins, infirmière ; Mdes Labonté, Ouimet, Gratton, Caron, Hébert, Chartrand et Bertrand, discrètes.

A la cérémonie de clôture, 2 Frères et 6 Sœurs firent profession ; 7 hommes et 16 dames et demoiselles prirent le saint habit.

### Saint-Paul de l'Île aux Noix

**J**USQU'À présent le Tiers-Ordre n'était pas établi dans cette paroisse. Le P. Amé, y allant donner une petite retraite de tempérance du 2 au 6 septembre, pensa que l'occasion était bonne pour parler du Tiers-Ordre et essayer d'y jeter les fondements d'une fraternité ! D'aucuns l'en dissuadaient lui prédisant un insuccès certain. Les événements montrèrent de quel côté on se trompait. Douze hommes et 50 femmes sur 100 familles dont se compose la paroisse, reçurent le saint habit, permettant ainsi de concevoir les plus belles espérances pour l'avenir.

**D**E 26 août la pré couvent de et de profe qui donna saint Louis que notre dans son : de Dieu, a nous fit l'a de Castille firent de l mais j'aime péché mort le défaut de suite, l'affair laissée à la Père prédic funestes ten et des vertu

Après l'ir admis à la Germain im pauvreté et fice, les sain novices se p Trente Frèr ler sur les extérieurem la table de c profession q Pauvre d'As que tous cha exprimant n de Jésus-Ho les annales d

**L**A provi Saint-J succèd